

Défenseur syndical

Article L1453-7 Code du Travail

L'employeur accorde au défenseur syndical, à la demande de ce dernier, des autorisations d'absence pour les besoins de sa formation. Ces autorisations sont délivrées dans la limite de deux semaines par période de quatre ans suivant la publication de la liste des défenseurs syndicaux sur laquelle il est inscrit.

L'article L. 3142-12 est applicable à ces autorisations. Ces absences sont rémunérées par l'employeur. Elles sont admises au titre de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle, dans les conditions prévues à l'article L. 6331-1.

Article L3142-12 Code du Travail

La durée de ce congé ne peut être imputée sur celle du congé payé annuel. Elle est prise en compte pour la détermination des avantages liés à l'ancienneté. Le salarié conserve le bénéfice de tous les avantages qu'il avait acquis avant le début du congé.

Article D1453-2-8

Le défenseur syndical informe son employeur de son absence pour la formation prévue à l'article [L. 1453-7](#) par tout moyen conférant date certaine :

1° Au moins trente jours à l'avance, en cas de durée d'absence égale ou supérieure à trois journées de travail consécutives ;

2° Au moins quinze jours à l'avance dans les autres cas.

La lettre précise la date, la durée et les horaires du stage ainsi que le nom de l'établissement ou de l'organisme responsable.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Une attestation spécifique de participation vous sera remise à l'issue de la formation. Vous devrez la remettre à votre employeur au moment de la reprise de votre travail

Modèle de courrier

Nom et prénom du salarié

Adresse

Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de
l'entreprise ou de l'établissement

Adresse

Code Postal et Ville

A....., le /.... /....

Objet : Demande d'autorisation d'absence au titre de la formation de défenseur syndical

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L 1453-7, L 3142-12 et D 1453-2-8 du Code du Travail , j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du [date et heure de début de la formation] au [date et heure de fin de la formation], en vue de participer à une formation de défenseur syndical organisée par « La formation syndicale CGT¹ » [ou l'institut de] qui est un organisme agréé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

¹ N° SIRET 775 678 451 000 60 / CODE APE 9420 Z